

Questions orales

M. Deans: Pourriez-vous m'expliquer la différence?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Les retraités qui touchent une faible pension ont droit aux prestations d'assurance-chômage. C'est ce que le règlement prévoit.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Ray Skelly (Comox—Powell River): Monsieur le Président, j'adresse ma question supplémentaire au premier ministre. Puisqu'il a pu lire la lettre en question, me dira-t-il ce que le gouvernement compte faire pour protéger les militaires à la retraite qui sont en train de perdre leur maison et leurs biens à cause des compressions effectuées au titre de l'assurance-chômage?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député oublie de mentionner que, aux termes de l'exposé économique du 8 novembre 1984, et sous la direction du ministre des Affaires des anciens combattants, le gouvernement a haussé les pensions des anciens combattants.

* * *

[Français]

LES CHANTIERS MARITIMES

ON DEMANDE SI LE MINISTRE PEUT ANNONCER DE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

M. Édouard Desrosiers (Hochelaga—Maisonnette): Monsieur le Président, nous connaissons tous les problèmes et les difficultés que connaissent présentement les chantiers maritimes du Canada. Par conséquent, j'aimerais adresser ma question à l'honorable ministre des Approvisionnements et Services, savoir s'il va y avoir bientôt des développements ou s'il a de bonnes choses à nous apprendre, surtout pour la Versatile Vickers, dans ma circonscription. Il y a des représentants qui sont ici aujourd'hui et ils aimeraient sûrement entendre de bonnes nouvelles, si le ministre en avait.

● (1440)

[Traduction]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, nous prévoyons avoir au cours des prochains mois des nouvelles à annoncer qui seront accueillies avec enthousiasme par les chantiers maritimes de Montréal. Toutefois, je peux annoncer que Montreal Vickers a été le soumissionnaire le plus bas dans le cas des offres reçues pour la réparation de deux destroyers, soit le *Skeena* et le *Sainte-Croix*. Je crois que déjà ce sont de bonnes nouvelles.

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES CONDITIONS RELATIVES AU PAIEMENT DES PRESTATIONS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. S'il pouvait avoir du respect pour les 34,000 personnes qui attendent sa réponse.

Les 34,000 personnes au Canada qui ont subi des coupures des prestations d'assurance-chômage voudraient savoir comment il se fait que le premier ministre, lorsqu'il a fermé l'Iron Ore, s'est vanté d'avoir un bon régime de pension et que ces gens-là avaient le droit de retirer des prestations d'assurance-chômage et qu'aujourd'hui, il refuse aux employés des sociétés Philips, Wabasso, Dominion Textile, partout au Canada, de toucher des prestations d'assurance-chômage qu'ils ont payées?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'étais dans le secteur privé, comme le critique financier du parti libéral et d'autres. Le chef du parti libéral était dans le secteur privé. Alors, nos dossiers à ce moment-là méritent d'être regardés attentivement par la population, y compris par le député.

Mais je peux vous dire qu'en ce qui concerne le paquet que nous avons bâti en faveur des employés de la compagnie minière IOC à Schefferville fut traité par les métallos et désigné par eux comme étant le programme de retraite le plus généreux au Canada.

L'APPLICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À L'OCTROI DES PRESTATIONS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, le premier ministre se vante d'avoir fait un régime de retraite grâce au gouvernement libéral. Mais aujourd'hui, il a fait ce régime pour sauver sa peau politique. Aujourd'hui, le premier ministre ne répond pas. Pourquoi refusez-vous aux employés de Philips, qui ont été mis à pied à Trois-Rivières, de retirer les prestations d'assurance-chômage, comme les libéraux l'avaient permis aux employés de l'Iron Ore? Pourquoi faites-vous de l'injustice à l'endroit de ces gens-là au Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous ne faisons aucune injustice. Au contraire! Les raisons qui ont été . . .

M. Malépart: Vous ne connaissez pas le dossier! Ne vous énervez pas, vous ne le savez pas!

M. Mulroney: Alors, si on ne connaît pas le dossier, on va s'asseoir. Sauf pour vous dire que la justice de la situation a dû être évaluée par les électeurs de Schefferville qui sont dans la circonscription de Manicouagan et qui m'ont donné une majorité de 18,000 voix aux dernières élections.